

# Provocation? Xerox veut faire valoir ses droits sur les souris

Un peu d'histoire tout d'abord. Il convient de replacer dans son contexte l'affaire qui fait trembler l'industrie informatique depuis quelques heures. Voici 20 ans, Apple dévoilait Lisa, un ordinateur révolutionnaire utilisant une interface graphique et un nouvel accessoire, la souris. Cette technologie novatrice provenait des laboratoires de Xerox, à Palo Alto, d'où Apple débaucha trois ingénieurs.

L'expérience Lisa, trop innovante et trop chère, va capoter mais elle finira par remporter le succès que l'on sait grâce au Macintosh. Et il s'en suivra une longue lignée d'avatars, et non des moindres, avec GEM, OS2, jusqu'à Windows... Jusqu'ici, à la question d'éventuels droits de Xerox sur cette technologie, la réponse était: le laboratoire de Palo Alto a fermé les yeux et laissé filer une incroyable opportunité de créer de la valeur! Un don à l'humanité, en somme. **Un brevet oublié...sur toutes les souris du monde** Coup de théâtre: Xerox voudrait-il sacrifier à cette mode récente, qui consiste à exhiber des brevets tombés dans les oubliettes, pour faire chanter éditeurs et constructeurs, le but étant de leur extirper des paquets de milliards? Le groupe se serait tourné vers les bureaux de l'U.S. Patent: ses services juridiques sont tombés par hasard sur un brevet vieux de 25 ans portant sur les interfaces 'utilisateur', et décrivant en particulier le fonctionnement d'un accessoire permettant de 'pointer' l'information à l'écran. Bien que sa situation financière se soit nettement redressée, Xerox voudra-t-il s'inspirer des récentes affaires qui défraient la chronique? En clair, un émule de SCO? Ce serait là, certes, un moyen aisé de collecter du 'cash' en faisant valoir des droits sur toutes les souris du monde... Selon des sources proches du dossier, le groupe aurait approché secrètement les principaux éditeurs afin de négocier des accords à l'amiable. Partout, il aurait essuyé une fin de non recevoir. Ce qui l'aurait incité à porter le dossier devant les tribunaux. **Vers un nouveau SCO sur les GUI ?** Xerox aurait fait appel à trois cabinets d'avocats, dont Marco Paulo & Columbus Inc. de l'Etat de la Louisiane -héritier du code Napoléon. Les enjeux seraient considérables. Le groupe, fort de sa notoriété et de ses sur-impressions, entend obtenir un dédommagement global: à raison de 50 cents par souris, le montant des indemnités s'élèverait à 747 milliards de dollars, l'équivalent du PIB du Zimbabwe oriental sur une décennie. « *Ce n'est que justice, la reconnaissance du génie,* » a déclaré un porte-parole du groupe, resté anonyme. Ironie de l'histoire, tous les protagonistes de l'affaire SCO pourraient se retrouver du même côté du prétoire: Xerox aurait déposé une plainte contre Apple pour l'OS du Mac jusqu'à l'OS X, contre Microsoft pour toutes les versions de Windows, contre Big Blue pour OS2, et contre... SCO pour Unix. Il est à parier que d'autres plaintes visent des éditeurs de Linux, SuSE ou KDE, notamment, qui produisent des interfaces graphiques en mode « free ». Quant aux constructeurs, ils ne seraient pas oubliés, puisque Xerox se dit prêt à poursuivre les fabricants de souris et autre périphériques de pointage. A l'occasion du New York Computer Show, ouvert ce 1er avril, Bill Gates s'est déclaré consterné. Mais il a averti: il fera appel de la décision de justice.